

## La « Polonité » face à la sécularisation dans le monde minier lensois

« *A l'église du Millenium à Lens, paroisse polonaise, on dit la messe en français et en polonais tous les dimanches. Dehors, devant le monument érigé après la visite de Lech Walesa, les drapeaux français et polonais sont ceints d'un crêpe noir. On parle sur le perron dans les deux langues* ». Cet article<sup>1</sup>, paru au moment de la mort du pape Jean-Paul II, révèle l'image exemplaire qu'offrent aujourd'hui les descendants des immigrants polonais dans l'ex-bassin minier lensois. Témoins d'une intégration réussie<sup>2</sup>, révélateurs du succès du « creuset français »<sup>3</sup>, ils ont simultanément conservé une spécificité, le sentiment de leur différence. Un journaliste local, lui-même d'origine polonaise, affirme : « *L'intégration des Polonais en France ne s'est jamais faite au détriment de leur culture. Le sentiment d'appartenance à cette communauté demeure bien vivant, avec une mémoire partagée et des traditions perpétuées qui ne se limitent pas à un simple folklore* »<sup>4</sup>. Cette singularité maintenue, cette appartenance revendiquée prennent le nom de « Polonité »<sup>5</sup>. Le terme est utilisé en particulier par les « entrepreneurs de l'image » du groupe<sup>6</sup>, ceux qui prennent en charge la défense et l'illustration d'une identité polonaise traditionnelle, souvent reliée, sinon identifiée au catholicisme<sup>7</sup>. Même si ce dernier s'est érodé, il exerce toujours une certaine attraction – qui ne concerne pas seulement les personnes âgées – et irrigue les activités liées à la Polonité à travers les paroisses polonaises, la célébration de certaines fêtes religieuses, comme Pâques ou encore la vie associative.

Il y a bien eu, pourtant, sécularisation<sup>8</sup> de cette immigration polonaise, au double sens d'un effritement du rôle politique et social joué par le catholicisme et d'un affadissement, d'un effacement relatif des croyances. Cet affaiblissement, cette diminution de

<sup>1</sup> *Libération*, 4 avril 2005, « Dans le Nord, larmes et vodka ».

<sup>2</sup> Janine Ponty a insisté sur cette belle image de l'immigration polonaise, *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*, Paris, Editions Autrement, Série Monde/ Français d'ailleurs, peuples d'ici, n°83, 1995, p. 38.

<sup>3</sup> Pour reprendre le titre du livre de Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration en France*, Paris, Seuil, 1988.

<sup>4</sup> Henri Dudzinski, *Les Polonais du Nord. Histoire d'une intégration*, Lille, Editions de la Voix du Nord, coll. « Patrimoine », 2004.

<sup>5</sup> Par opposition avec la Polonia, la diaspora polonaise à l'étranger en général. Sur ce thème, voir Janine Ponty, *ibid.*, p. 41-51, « La Polonité de nos jours ». Claude Ruczkal, *L'évolution de la polonité dans le bassin minier du Pas-de-Calais de 1950 à nos jours*, Mémoire de maîtrise, Lille III, 1994. Maryla Laurent, « L'abandon de la Polonité, un acte volontaire ou une attitude induite ? », *Revue du Nord*, « Les ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », HS, n°7, 1992, p. 115-137.

<sup>6</sup> Je m'inspire ici du concept « d'entrepreneurs de l'identité », employé par Emmanuelle Saada, « Les territoires de l'identité. Etre juif à Abreville », *Genèses*, n°11, 1993, p. 111-136.

<sup>7</sup> Entretiens du 17 avril 2002 et du 16 avril 2003, avec Edmond Oszczak, responsable de la Maison de la Polonité, devenue récemment Maison de la Polonia.

la pratique religieuse au fil de l'intégration dans la société française s'observent au sein d'autres vagues migratoires, chez les Italiens par exemple<sup>9</sup>. Mais ici, les choses ont pris une coloration spécifique. Cela s'explique par les enjeux que recouvre cette question pour une diaspora polonaise au sein de laquelle appartenance nationale et appartenance religieuse sont consubstantiellement liées<sup>10</sup>. Le catholicisme est considéré comme le socle de la définition de la Polonité à l'étranger, son principal rempart. Le contexte dans lequel s'est déroulé ce processus a exercé, en outre, une influence déterminante. Les immigrants polonais arrivés en France au cours des années vingt se sont concentrés en grand nombre dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, ce Pays Noir dont Lens est la capitale. Or, cette zone possède des caractéristiques sociales, culturelles et politiques spécifiques, en raison du rôle joué par l'institution minière, notamment dans les cités édifiées à proximité des principaux puits. Le but n'est donc pas ici d'envisager les rapports des catholiques polonais avec la République en général, la laïcité à la française en particulier, mais, en changeant d'échelle, d'examiner comment le problème s'est posé au sein du monde minier lensois<sup>11</sup>.

Il faut alors se pencher sur la façon dont ces immigrants, polonais et catholiques, se sont inscrits dans le monde lensois, sur les relations qu'ils ont entretenues avec l'institution minière, comme avec les syndicats et les partis ouvriers. Contrairement aux images d'Épinal qui en sont parfois données, notamment par les entrepreneurs de l'image de cette communauté, la sécularisation a fonctionné par à-coup, au fil des événements historiques, de la mobilité sociale, des luttes internes à cette communauté, au fil aussi de l'évolution du contexte lensois. Elle n'a pas non plus conduit à la disparition complète des liens entre catholicisme et Polonité. Certains éléments en ont été transmis, partiellement, jusqu'à aujourd'hui. Il ne s'agit pas pour autant de s'enfermer dans l'idée de la persistance, en l'état, de cet héritage. On ne peut se contenter de l'image d'une identité polonaise éternellement ancrée dans des traditions naturellement catholiques. Il est nécessaire d'historiciser le phénomène, de s'interroger sur les formes et les raisons de la transmission de cet héritage, sur le réaménagement aussi des liens entre Polonité et catholicisme.

---

<sup>8</sup> Olivier Tschannen, *Les théories de la sécularisation*, Paris, Droz, 1992.

<sup>9</sup> Gérard Noiriel, *Le creuset français, op.cit.*, p. 232-235.

<sup>10</sup> J. Ponty, *Polonais méconnus, Histoire des travailleurs immigrés en France pendant l'entre-deux guerres*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1988, p. 148. Daniel Beauvois, *Histoire de la Pologne*, Collection Nations d'Europe, Hatier, Paris, 1999. Sur l'évolution récente, Patrick Michel (éd.), *Les religions à l'Est*, Paris, Le Cerf, 1992.

<sup>11</sup> Cette proposition s'inscrit en effet à la fois dans le cadre de ma thèse qui porte sur les sociabilités sportives dans le bassin minier lensois et dans le cadre de l'enquête collective menée au Laboratoire de Sciences Sociales (ENS-EHESS), intitulée « Trajectoires familiales, rapports sociaux et relations économiques : jeu d'appartenances au carrefour des immigrations polonaises à Lens entre 1938 et 1995 » (Martina Avanza, Marion Fontaine, Gilles Laferté, Nicolas Mariot, Claire Zalc).

## Les catholiques polonais face au monde lensois

Janine Ponty a décrit l'arrivée des immigrés polonais dans les Mines à partir de 1922-1923 et les conditions dans lesquelles se reconstitue un milieu national polonais, au sein duquel le catholicisme a eu une importance fondamentale<sup>12</sup>. J'insisterai seulement sur la rencontre entre ces immigrés polonais catholiques et le monde lensois.

Les Polonais sont présents dans toutes les cités minières qui entourent le centre-ville de Lens, plutôt dévolu aux activités commerciales et politiques. Ils sont surtout concentrés dans les petites localités voisines qui abritent une ou deux fosses d'exploitation et les cités qui les accompagnent (Liévin, Vendin-le-Vieil, Wingles, Avion, Harnes, Loos-en-Gohelle, Sallaumines), ensembles contrôlés par la Société des Mines de Lens ou par ses rivales (Société des Mines de Liévin et Courrières). Ils se retrouvent également plus à l'ouest du bassin (Bruay, Noeux-les-Mines) et au nord (Dourges, Oignies-Ostricourt)<sup>13</sup>. Dans ce monde minier, le rapport au catholicisme se présente sous un jour assez particulier.

Les compagnies des Mines, celle de Lens comme les autres, entretiennent des liens très forts avec l'Eglise catholique. Elles construisent des églises (à Lens, chaque cité a ainsi été élevée au rang de paroisse au début du siècle), des écoles privées dirigées, sinon par des religieuses dans certains cas, au moins par des instituteurs catholiques. La séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 n'a pas vraiment changé cet état de fait. Les Mines continuent à financer les écoles et l'entretien des bâtiments culturels<sup>14</sup>, paient les prêtres et les religieuses qui assurent l'encadrement des mineurs et assurent des tâches éducatives et médicales. Les œuvres sociales minières, la vie associative s'inscrivent dans le cadre de la cité, autour du couple que forme l'église et l'école. La politique paternaliste des directeurs et des ingénieurs des compagnies minières porte l'empreinte du catholicisme<sup>15</sup>. A l'inverse, les militants du puissant syndicat CGT des mineurs et les membres des municipalités socialistes (Lens) ou communistes (Avion, Sallaumines) insistent sur leur engagement laïque, voir anticlérical. A Lens, les écoles laïques, qui sont situées dans le centre ou aux frontières des cités, sont un

---

<sup>12</sup> Janine Ponty, *Polonais méconnus, op.cit.*, p. 147-176. Sur ce point, voir également la thèse de Gabriel Garçon, *Les catholiques polonais en France, 1919-1949*, Lille, Editions du Rayonnement Culturel Polonais, 2004.

<sup>13</sup> Pour un bilan chiffré, J. Ponty, *ibid.*, p. 118-124.

<sup>14</sup> Comme le démontre la liste des bâtiments culturels qui sont la propriété de la Société des Mines de Lens au moment de la Nationalisation des Mines en 1945, Archives du Centre Historique Minier du Lewarde (désormais CHML), 51D4.

<sup>15</sup> Sur cette importance de la religion dans le système et l'idéologie paternaliste, Gérard Noiriel, *Longwy. Immigrés et prolétaires*, Paris, PUF, 1984, p. 182, 200.

élément majeur dans la lutte menée contre l'emprise du patronat minier, lutte qui a laissé des traces dans les mémoires militantes. L'ancien maire socialiste de Lens explique, non sans exagération, « *c'est le directeur des Mines de Lens qui nommait les prêtres...* », et il ajoute, « *les écoles publiques étaient dans le centre et tout autour il y avait des écoles privées* »<sup>16</sup>. Le rapport au catholicisme s'insère donc dans l'opposition entre « Eux » et « Nous »<sup>17</sup>, un « Nous » ouvrier, militant, anticlérical, et un « Eux », patronal, clérical, le « Eux » des ingénieurs, des employés, des curés considérés comme les agents du patronat. Du reste, la pratique catholique chez les mineurs se révèle particulièrement faible et dans les années vingt la région de Lens compte le plus bas taux de pascalisants de tout le diocèse d'Arras<sup>18</sup>.

Ce contexte éclaire, pour commencer, le rôle majeur joué par l'institution minière dans la reconstitution d'un milieu nationale adossé au catholicisme. Au plus haut niveau, le Comité Central des Houillères de France (CCHF), sous la houlette de Henri de Peyerimhoff, s'attache à satisfaire les demandes exprimées par les Polonais en ce domaine et joue les intermédiaires entre eux et l'Etat républicain<sup>19</sup>. Soucieuses de stabiliser cette nouvelle main d'œuvre et de la préserver de la contamination syndicale ou socialiste, les compagnies minières participent à l'entretien des aumôniers polonais nommés par la Mission catholique polonaise, aident les associations créées pour entretenir le sentiment religieux et national au sein de l'immigration, offrent enfin une place à l'enseignement du polonais. Elles prennent en charge le paiement des moniteurs de polonais, soit dans les écoles publiques, en dehors du temps scolaire (le jeudi ou le soir), soit surtout dans leurs écoles, où l'enseignement du polonais s'intègre alors les heures de cours<sup>20</sup>. C'est pourquoi les Polonais privilégient, quand ils les peuvent, les écoles privées des Mines. A Lens, à la fin des années vingt, 520 enfants suivent les cours de polonais dans les écoles des Mines, alors que les 108 Polonais qui vont dans les écoles laïques ne peuvent bénéficier de cours de polonais, sauf le jeudi<sup>21</sup>. L'attitude des compagnies est cependant dans ce domaine, comme dans tous ceux qui concernent la politique d'encadrement des mineurs, très variable. La Société des Mines d'Ostricourt s'y

<sup>16</sup> Entretien avec André Delelis, 8 janvier 1999. Sur ce thème, Frédérique Sawicki, *Les réseaux du parti socialiste, Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1999, p. 109-110, p. 119-118.

<sup>17</sup> Claude Dubar, Gérard Gayot et Jacques Hédoux, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens (1900-1980) », *Revue du Nord*, n°253, avril-juin 1982, p. 392-395.

<sup>18</sup> S. Laury, « Aspects de la pratique religieuse dans le diocèse d'Arras (1919-1945) », *Revue du Nord*, 1971, p. 123-134, cité par J. Ponty, *Polonais méconnus, op.cit.*, p. 153. Voir également Claude Dubar et alii, *ibid.*, p. 423.

<sup>19</sup> Janine Ponty, *ibid.*, p. 149, p. 155-156, p. 165-166.

<sup>20</sup> Janine Ponty, *ibid.*, p. 154-162. Voir également, Edmond Gogolewski, *La langue polonaise dans l'enseignement élémentaire et secondaire en France, 1933-1990*, Lille, Centre d'Etude de la Culture Polonaise de Lille III, 1994.

<sup>21</sup> Cité par Edmond Gogolewski, « L'enseignement de la langue polonaise dans les écoles primaires en France », *Revue du Nord*, n°249, avril-juin 1981, p. 467.

investit massivement en construisant une chapelle, la chapelle Saint-Joseph, pour les immigrés, en soutenant financièrement les associations catholiques et en assurant le paiement d'un aumônier et des religieuses polonaises<sup>22</sup>. A l'inverse, celle d'Anzin, celle de Lens dans une moindre mesure, se montrent plus réticentes à l'idée d'encourager des pratiques et des structures qui nourrissent le particularisme polonais. La Société de Lens accepte la présence d'un aumônier polonais en 1924, met à la disposition de « ses » Polonais une ancienne chapelle, la chapelle Sainte-Elisabeth, mais son appui reste plus limité que celui d'autres compagnies, dans un souci « moderne » d'assimilation, selon un observateur du Bureau International du Travail<sup>23</sup>.

Ce soutien a permis le réenracinement, en terre étrangère, d'une pratique spécifiquement polonaise du catholicisme. Elle se fonde, dans le cadre des cités minières, sur l'action des aumôniers qui, non sans conflit avec les prêtres français, célèbrent la messe, enseignent le catéchisme en polonais. Elle s'accompagne aussi d'une intense activité associative<sup>24</sup>, soutenue par l'Union des associations catholiques polonaises en France (PZK). Créée en 1924, installée à Lens, celle-ci vise à diffuser et à organiser l'expression de la foi catholique au sein de l'immigration polonaise, en coordonnant l'action des sociétés spécialisées (Jeunesses Ouvrières Catholiques Polonaises, Sociétés du Rosaire, Cercles du Sacré-Cœur etc.), qui ont ouvert des sections dans les différentes cités. Cette dynamique, dans un des secteurs considérés pourtant comme un des plus déchristianisés du pays, ne s'explique pas seulement par la force et la forme particulière du sentiment d'appartenance religieuse au sein de l'immigration polonaise. Elle s'enracine aussi dans le milieu lensois, au cœur des cités, en tirant partie de l'aide décisive des Mines. Le maintien d'un taux élevé de la pratique chez les mineurs, et sa transmission à la deuxième génération, contraste d'ailleurs avec la situation des immigrés polonais installés dans les campagnes. Faute de pouvoir bénéficier des services d'un prêtre polonais, ceux-ci se réfugient dans l'abstention, à moins qu'ils ne rejoignent finalement les paroisses françaises<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Janine Ponty, *Polonais du Nord*, *op.cit.*, p. 47. Centre des Archives du Monde Travail, 1994 057 0242, Balance des paiements, Œuvres Sociales, Compagnie des Mines d'Ostricourt à Oignies, 1936-1937.

<sup>23</sup> CHML N°1074, « La résurrection de Lens. L'organisation des œuvres sociales d'une grande société », traduction de l'article paru dans la revue *Welfare Work*, Mack Nasthan, février 1927.

<sup>24</sup> Gabriel Garçon, *Les catholiques polonais en France, 1919-1949*, *op.cit.* Voir également son article, « L'encadrement des catholiques polonais dans le Nord-Pas-de-Calais », *Nouveaux cahiers franco-polonais*, n°3, 2004. Également Janine Ponty, *Polonais méconnus*, *op.cit.*, pp. 162-169.

<sup>25</sup> J. Ponty, *Polonais méconnus*, *op.cit.*, p. 148-154. Voir également les observations faites dans l'enquête menée en 1951 par Alain Girard et Jean Stoetzel, *Français et immigrés. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais*, Cahier de l'INED n°19, Paris, PUF, p. 84.

Reste que ce catholicisme spécifique a contribué à l'isolement premier des Polonais dans la société minière, isolement plus ou moins souhaité par le patronat, voulu aussi par des immigrés qui, à la première génération au moins, pensent que leur séjour en France ne sera que provisoire. La démonstration ostensible de leur sensibilité catholique opère comme un stigmate aux yeux des mineurs français<sup>26</sup>. Il n'est pas indifférent à cet égard que les insultes adressées aux « Polaks » visent leur caractère allemand, ils sont les « boches », mais aussi leur religion. On les traite de « culs-bénits » ou de « curetons », comme les ingénieurs et les employés des Mines<sup>27</sup>.

Leur insertion dans la vie syndicale et politique locale en est rendue plus difficile. Les aumôniers les mettent régulièrement en garde contre l'adhésion à une CGT des mineurs foncièrement anticléricale, pour ne pas parler, jusqu'en 1934, de la CGTU. L'abbé Przybytek déclare à Liévin en 1925 : « *Les Polonais qui adhèrent aux syndicats français sont mis hors de la religion, même s'ils assistent aux offices religieux et participent à tous les sacrements* »<sup>28</sup>. Beaucoup plus enfermés que les mineurs français dans leur cité, ils se mêlent peu, au moins dans les années vingt, à la vie festive et militante qui se déploie, à Lens, au centre-ville, entre la Maison Syndicale et la mairie. Ils sont presque invisibles, par exemple, dans les manifestations qui entourent, chaque année, le 1<sup>er</sup> mai<sup>29</sup>. La CGT et la CGTU ne se désintéressent pas d'eux pourtant, et rivalisent d'efforts, dès le milieu des années vingt, pour les attirer dans leur rang. La CGT encourage, à partir de 1924-1925, l'organisation de sous-sections polonaises, animent des réunions, imprime un journal en polonais (le *Prawo Ludu* en 1924)<sup>30</sup>. Elle essaie même de concurrencer les associations catholiques en instituant une organisation culturelle liée aux sections syndicales, l'Université Ouvrière des Emigrés Polonais (TUR). Installée à la Maison Syndicale de Lens en 1932<sup>31</sup>, cette Université se donne pour objectif de « *maintenir entre les émigrés polonais la culture nationale, sans s'opposer à l'assimilation française* ». Dans une perspective socialiste et laïque, elle définit une culture polonaise dégagée du catholicisme, valorisant l'accès à la science, aux beaux-arts (la musique, le théâtre) et aux sports.

<sup>26</sup> Gérard Noiriel, *Le creuset français, op.cit.*, p. 166-167.

<sup>27</sup> Janine Ponty, *Polonais du Nord, op.cit.*, p. 42.

<sup>28</sup> Cité par Janine Ponty, *Polonais méconnus, op.cit.*, p. 203.

<sup>29</sup> Archives Municipales de Lens, 2W, Organisation et compte-rendus des festivités du 1<sup>er</sup> mai entre 1925 et 1948.

<sup>30</sup> Janine Ponty, *Polonais méconnus, op.cit.*, p. 177-232.

<sup>31</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais (ADPC), M 3235 (statuts de l'association TUR en 1928), 1W 1600 (rapport du commissaire de police de Lens sur l'association, 27 mars 1940). Voir également le compte-rendu de la fête organisée pour son 10<sup>e</sup> anniversaire, sous la présidence du maire de Lens, Alfred Maës, dans *Le Réveil du Nord*, 8 juillet 1938.

La situation évolue dès les années trente avec la crise et le Front Populaire. Les grèves avec occupation des fosses réunissent mineurs français et polonais, alors que les sections polonaises de la CGT réunifiée connaissent une nette progression<sup>32</sup>. Mais cela n'implique pas un détachement vis-à-vis du catholicisme, dans la majorité des cas au moins. Le responsable des questions polonaises à la CGT après 1945, Emile Warzny, insiste pour sa part sur une nette rupture, vécue durant son enfance, au cours des années trente<sup>33</sup>. A Auchel (à l'ouest du bassin lensois), il est d'abord allé à l'école des Houillères, « *les écoles libres avec les instituteurs dits libres, on apprenait à faire le signe de croix au début de chaque demi-journée* ». Un jour, l'instituteur le frappe et le blesse légèrement. « *C'est le syndicat (des mineurs), raconte t'il, qui est intervenu, et finalement je suis allé à l'école laïque, c'était beaucoup mieux, j'ai beaucoup appris, mais j'étais le seul Polonais dans ce milieu* ». Durant cette période, seule une minorité de militants<sup>34</sup> s'éloigne en effet de l'Eglise pour adhérer au modèle politique en vigueur au sein du milieu ouvrier local. Elle n'abandonne pas pour autant toute référence à l'appartenance polonaise en se glissant ou en s'associant aux structures ouvrières françaises. Le cas de l'Université Ouvrière des Emigrés polonais, déjà évoqué, le montre, la naissance de certaines associations sportives également. Des clubs de football polonais (la *Cracovia* à Avion, la *Gwiadza* à Lens) participent au championnat organisé par la fédération sportive ouvrière française, la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), tout en continuant à manifester leur appartenance polonaise.

### **Les « cocos » et les « cathos »**

La crise survient durant la décennie quarante<sup>35</sup>, pour des raisons qui tiennent à la fois au pays de départ, la prise du pouvoir par les communistes en Pologne entre 1944 et 1946, et au pays d'accueil, la nationalisation des compagnies minières, intégrées dans les Houillères Nationales du Bassin Nord-Pas-de-Calais par l'ordonnance de décembre 1944<sup>36</sup>.

<sup>32</sup> Janine Ponty, *Polonais méconnus, op.cit.*, p. 322-329.

<sup>33</sup> Entretien avec Emile Warzny, 6 juin 2001.

<sup>34</sup> Tel Thomas Olszanski, militant de la CGTU, expulsé de France au début des années trente, malgré sa naturalisation. Thomas Olszanski, *Un militant syndicaliste franco-polonais. La vie errante de Thomas Olszanski (1886-1959)*, texte traduit et commenté par Mylène Mihout, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993.

<sup>35</sup> Joël Michel, « La Seconde Guerre mondiale et l'évolution de la communauté polonaise du Nord de la France », *Revue du Nord*, n°226, juillet-septembre 1975, p. 403-430.

<sup>36</sup> Claire Andrieu et alii, *Les nationalisations de la Libération. De l'utopie au compromis*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

La nationalisation des compagnies minières ne constitue pas seulement un changement de structure économique, une modification dans le régime de propriété, elle transforme aussi, de façon relative, la politique d'encadrement des mineurs qui était celle des compagnies privées. Elle se traduit, de fait, par une laïcisation. Le soutien matériel accordé aux prêtres et aux ordres religieux (mise à disposition de maisons, financement de leurs activités) est mis en question<sup>37</sup>, les bâtiments culturels restant quant à eux la propriété des Houillères. Les écoles des Mines sont intégrées dans le système public, ce qui ne va pas sans créer de multiples sujets de débats : qui doit prendre en charge l'entretien des écoles primaires ? Que faire du personnel enseignant de ces écoles ? Cette nationalisation affecte directement le catholicisme et le milieu polonais en général. Se pose à nouveau le problème du paiement des aumôniers. La Mission Catholique Polonaise est incapable de l'assumer seule, aussi doivent-ils compter désormais sur la générosité des fidèles. Le passage des écoles privées dans le giron de l'Education Nationale fragilise l'organisation des cours de polonais, qui ne peuvent plus être assurés qu'en dehors des heures de cours. Le rédacteur en chef du journal *Narodowiec* s'en inquiète : « *La Nationalisation des Mines françaises a détruit la liberté des écoles des Mines. Jusqu'alors la direction des Houillères, en vertu, d'une convention passée avec les représentants polonais, assurait l'entretien des écoles polonaises. Que va t'il advenir de ces établissements ? L'enseignement de l'état (sic) n'admet ni les institutions étrangères, ni l'éducation religieuse des enfants... C'est là une contrainte risquant de compromettre notre influence civilisatrice chez nos compatriotes* »<sup>38</sup>.

Mais ce n'est pas le seul, ni même le principal facteur d'explication à la crise que vit alors la communauté polonaise. La naissance d'une Pologne communiste, ajoutée à l'enracinement du Parti Communiste dans la région de Lens (il prend le contrôle du syndicat CGT des mineurs et d'une partie des municipalités du bassin), la fait éclater, entre 1945 et 1949, en deux branches<sup>39</sup> : « les cocos » et les « cathos », pour reprendre les termes du

<sup>37</sup> On trouve des traces de ces débats menés notamment au sein des nouvelles commissions des œuvres sociales, CHML, n°91W42, procès-verbaux des réunions du Comité d'entreprise du groupe de Lens (1944-1948).

<sup>38</sup> ADPC, M 3235, article tiré d'un rapport des renseignements généraux du 20 octobre 1945.

<sup>39</sup> Il faudrait y ajouter les associations et les militants qui gravitent autour de l'Union Centrale des Polonais en France (CZP), proche du gouvernement polonais en exil à Londres. Mais, trop laïque pour les catholiques, trop « à droite » pour les communistes, elle périclité rapidement. Sur cette division, voir Joël Michel, *ibid.* Claude Ruczal, *L'évolution de la Polonité, op.cit.* Gabriel Garçon, y consacre la dernière partie de son livre, *Les catholiques polonais en France, op.cit.* Voir également d'Edmond Gogolewski, *Album aux souvenirs. La vie associative illustrée des Polonais de France, 1945-1955*, Centre d'Etude de la Culture Polonaise de Lille III, Lens, 1987. Qu'il s'agisse d'évoquer l'historiographie de la communauté polonaise, l'évolution des associations ou la presse, le poids de cette division se retrouve dans la plupart des articles du numéro spécial de la *Revue du Nord*, « Les ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *op.cit.* Voir également des éléments chez Janine Ponty, « Les rapatriements d'ouvriers polonais (1945-1948), in *L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur les relations franco-polonaises*, Paris, INALCO, 2000, p. 125-137.



responsable de la Maison de la Polonité, qui insiste, comme beaucoup<sup>40</sup> sur la profondeur de cette fracture. D'un côté se créent des associations qui soutiennent le nouveau gouvernement de Varsovie et sont chapeautées par le Conseil National des Polonais (RNP) : Organisation d'aide à la patrie, Union des Jeunes Polonaises Grunwald, Cercles féminins... Simultanément le Parti Communiste s'implante dans certaines cités à majorité polonaise<sup>41</sup>. Le commissaire de police de Lens note, dans un rapport de juin 1945, que la cité de la fosse 14 de Lens compte de nombreux foyers polonais travaillés par le PCF et le PKWN (la Résistance polonaise communiste, proche des Francs Tireurs et Partisans). Les associations du RNP, épaulées donc par les cellules et les municipalités communistes (Sallaumines, Avion, Libercourt...) françaises, multiplient fêtes et manifestations, qui mettent en scène l'amitié franco-polonaise forgée dans la Résistance et la vigueur d'un nouveau patriotisme polonais débarrassé de la référence au catholicisme. A Sallaumines, elles célèbrent en 1946, en présence du conseil municipal au grand complet, le premier anniversaire de la libération de Varsovie. Un an plus tard, la même municipalité les aide à organiser une grande fête de gymnastique en présence du Consul Général de Pologne à Lille<sup>42</sup>. Mais, de l'autre côté, l'Union centrale des associations catholiques polonaises en France, en liaison avec la Mission Catholique Polonaise, clame son rejet radical du régime communiste de Varsovie, fruit d'une idéologie considérée comme étrangère à l'esprit, à l'essence d'une Polonité enracinée dans le catholicisme. Elle entend donc mener sa lutte sur un double front, en dénonçant l'illégitimité du nouveau gouvernement polonais et en combattant l'influence exercée par les communistes, qu'ils soient polonais ou français, sur les immigrés, au nom de la préservation de l'identité religieuse et nationale de ces derniers.

Cette division, qui va se prolonger jusqu'à la chute du régime communiste en Pologne, a des effets paradoxaux sur le processus de sécularisation. Elle affaiblit incontestablement l'emprise catholique sur une partie des immigrés. C'est dans les rangs de ces militants communistes et cégétistes de l'après-guerre que la rupture avec le catholicisme, qui s'est dessinée chez certains dès les années trente, parvient le plus nettement à son terme. L'un d'eux, Bruno Gurzynski, déclare : « *Je vais pas être enterré dans une église. Comment*

---

<sup>40</sup> Entretien du 17 avril 2002, avec Edmond Oszczak, Voir aussi Alain Girard et Gérard Stoetzl, *Français et immigrés. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais*, op.cit., p. 29-30.

<sup>41</sup> ADPC, 1Z 1087, note du commissaire de police de Lens du 2 juin 1945.

<sup>42</sup> ADPC, 1Z 1087, note du commissaire de police de Sallaumines du 3 février 1946, note de la gendarmerie de Lens du 19 juillet 1947.

*ça? Vous êtes Polonais, on me dit. Je dis, je suis plus croyant, j'ai plus la foi, c'est tout, obsèques civiles... »*<sup>43</sup>.

Ces communistes tentent bien, au moins dans un premier temps, de définir une appartenance à la Pologne, une célébration même de traditions polonaises dégagées de leur ancrage religieux. Les responsables de l'Union de la Jeunesse Polonaise Grunwald encouragent en 1946 leurs camarades à retourner en Pologne pour participer à la reconstruction du pays. Parallèlement, ils entendent stimuler le développement culturel et physique de la jeunesse polonaise en France par la pratique du sport par exemple, celle de la gymnastique traditionnellement organisée dans le cadre des *Sokols* ou celle des danses nationales polonaises<sup>44</sup>. Après la dissolution en 1950 des associations liées au RNP, au moment où la Guerre Froide bat son plein, l'association France-Pologne s'essaie, elle aussi, à cette tâche<sup>45</sup>. Elle met l'accent sur l'amitié franco-polonaise, à travers les jumelages entre villes du bassin et villes polonaises, et en général sur son caractère mixte, franco-polonais, et ouvert, contrastant avec la « fermeture » du milieu catholique. Elle n'en esquisse pas moins les traits d'une Polonité communiste et ouvrière, ancrée dans la mémoire de la Résistance, appuyée également sur la perpétuation de certaines traditions, des traditions laïques, d'ordre essentiellement linguistiques et culturelles (la langue, la musique de Chopin, la cuisine, un peu de folklore).

Mais la majorité se glisse directement dans les réseaux municipaux et syndicaux des communistes français et se réfère peu à cette Polonité rouge. Au niveau associatif par exemple, le décret de dissolution de 1950 a amené la plupart des membres de ces sociétés polonaises à passer chez leurs voisins français. Les équipes qui adhéraient à l'Union Polonaise de Football en France (du moins à la branche liée au RNP) ont ainsi rejoint les rangs des clubs de la FSGT, soutenus par les municipalités communistes<sup>46</sup>. En règle générale, dans des villes comme Sallaumines, les Polonais, à partir des années cinquante, intègrent les sociétés, syndicats et groupes locaux, tout en ralliant la majorité municipale. Ils s'assimilent alors rapidement à la communauté locale : mariages mixtes, généralisation de la langue française, détachement à l'égard du curé polonais. Seuls les catholiques pratiquants

---

<sup>43</sup> Entretien avec Bruno Gurzynski, membre du syndicat CGT des mineurs, 18 avril 2003.

<sup>44</sup> ADPC, 1Z 1017, rapport du commissaire de police de Lens, 12 juillet 1946 ; 1W 14746, Statuts de l'association.

<sup>45</sup> L'association « Amitié Franco-Polonaise » est fondée en juin 1944 par Frédérique Joliot-Curie, et devient en 1956 « France-Pologne ». Après la chute du mur de Berlin, elle tente de se rénover et prend en 1992 le nom d'Association d'Amitié Nord-Pas-de-Calais Pologne. Sur cette association, voir Claude Ruczkal, *L'évolution de la polonité*, *op.cit.*, p. 27-39, p. 65-67.

<sup>46</sup> ADPC, 1W 14746-14747.

restent à l'écart et se rapprochent de la communauté et du prêtre polonais de la ville voisine de Noyelles-sous-Lens<sup>47</sup>.

Ici, la politisation a accéléré un double processus de sécularisation et d'intégration. L'adhésion à la CGT des Mineurs et au Parti Communiste Français a précipité l'enracinement des militants polonais dans le milieu ouvrier français. La religion ne constituant plus à leurs yeux un obstacle, ils contractent ainsi, plus facilement que les catholiques, des mariages mixtes<sup>48</sup>. Pour ces derniers en effet, le mariage avec une Française pose problème, puisqu'il ne permet pas d'éduquer les enfants dans des traditions polonaises et chrétiennes<sup>49</sup>. Beaucoup de « cocos » affirment actuellement qu'ils se sentent et se sont toujours sentis Français. Raymond Frackowiak, de la CGT des Mineurs, explique qu'il allait à la messe enfant et suivait les cours de polonais après l'école, mais, ajoute-t-il, « *je me suis toujours demandé pourquoi fréquenter ces cours... dans ma tête je me suis toujours senti Français... Avec le recul, je me rends compte que j'ai toujours recherché la compagnie de copains français, que je n'ai jamais flirté avec une Polonaise. Résultat : j'ai été le premier dans la famille à épouser une Française* »<sup>50</sup>. Il y a, chez certains d'entre eux surtout, un profond rejet des signes extérieurs de la Polonité, notamment ceux qui révèlent l'empreinte catholique. Bruno Gurzynski, quand on l'interroge sur son prénom, y insiste : « *Bruno, pas Bronislaw, parce que les Polonais ils veulent pas qu'on dise Bruno, le clergé polonais, il veut corriger Bruno* »<sup>51</sup>. Les « Polonais » ici, c'est d'abord l'Eglise. En francisant son prénom, il dénie une appartenance polonaise « évidemment » catholique.

La construction de la Polonité est, de fait, l'œuvre des militants « cathos ». Ceux-ci n'ont pas tout perdu avec la division. On peut même penser qu'ils y ont trouvé une nouvelle indépendance et une prolongation de leur dynamisme, leur situation ressemblant, d'une certaine manière, à celle des catholiques français après la Séparation<sup>52</sup>. La nationalisation les avait déjà libérés de la tutelle, parfois pesante du patronat minier, la division les émancipe totalement de l'influence d'un gouvernement polonais qui avait tenté de

---

<sup>47</sup> Claude Dubar et alii, « Sociabilité minière et changement social », *op.cit.*, p. 395-397.

<sup>48</sup> Voir les témoignages à cet égard de Louis Bembenek, actuel secrétaire général de l'Union Régionale du Syndicat des Mineurs, URSM, entretien du 24 avril 2001 ; Raymond Frackowiak, in *Mineurs immigrés, Histoire et témoignage*, Paris, VO Editions, 2000, p. 231-233

<sup>49</sup> Comme montre par exemple l'entretien avec la famille Lenort, 16 avril 2003. Sur ce point, Janine Ponty, *Polonais méconnus, op.cit.*, p. 364.

<sup>50</sup> Ramond Frackowiak, *ibid.*

<sup>51</sup> Entretien avec Bruno Gurzynski, 18 avril 2003.

<sup>52</sup> Yves-Marie Hilaire, Gérard Chovly (dir.), *Histoire religieuse de la France contemporaine, T.3, 1930-1968*, Toulouse, Privat, 1988.

peser sur eux au cours des années trente<sup>53</sup>. Elle leur confère par ailleurs un rôle politique. Incarner, en France, comme en Pologne, la résistance au communisme.

C'est sous ses auspices que naît le Congrès des Polonais en France, en juin 1949<sup>54</sup>. Il unit les associations opposées au gouvernement de Varsovie, soucieuses de préserver la foi catholique et les traditions nationales. Le Recteur de la Mission Catholique Polonaise s'engage avec vigueur en faveur du projet, mais, pour attirer le maximum de groupements, le nouvel organisme n'est plus directement contrôlé par la Mission, comme c'était le cas pour l'Union Centrale des Associations Catholiques. Ennemi déclaré du communisme, le Congrès durcit l'identification entre Polonité et catholicité. En 1993, son président déclare encore : « *La Polonité, c'est la langue, mais c'est aussi la religion. Tout le monde ne sera peut-être pas d'accord, mais quand on est Polonais, on est catholique* »<sup>55</sup>. Le Congrès continue donc à célébrer la fête nationale polonaise à Lille, le 3 mai (alors que le gouvernement de Varsovie l'a officiellement fixée le 22 juillet), fête ouverte par une messe célébrée par le Recteur de la Mission, scandée par un grand défilé auquel participe toutes les associations polonaises et catholiques. Ses projets ne s'arrêtent pas là. Selon Josef Kudlikowski, son secrétaire général dans les années cinquante, « *on décide qu'on va battre les communistes et qu'on va rester en France, en conservant notre culture, donc notre école, nos associations, tout en travaillant avec les Français* »<sup>56</sup>. Avec la fin du rêve du retour en Pologne, il s'agit de faire une nouvelle place à la communauté polonaise en France en insistant d'une part sur son intégration et sur les possibilités d'ascension sociale de ses membres dans les Mines ou hors d'elle, d'autre part sur le maintien d'une spécificité culturelle liée à la langue, aux traditions et à la religion. En même temps, on collabore davantage avec les autorités et les institutions françaises. La Mission Catholique encourage ainsi les mineurs polonais à intégrer la CFTC, alors qu'elle s'y refusait avant-guerre, par crainte de l'assimilation.

Ces militants catholiques font preuve d'une activité intense et protéiforme. Pour concurrencer l'enseignement du polonais assuré entre 1945 et les années soixante par le gouvernement de Varsovie et continuer à élever leurs enfants dans la culture catholique polonaise, ils créent, sous la houlette de Josek Kudlikowski, leurs propres cours, supervisés

---

<sup>53</sup> Janine Ponty, *Polonais méconnus*, *op.cit.*, p. 234 et suivantes, p. 331-341. Egalement Gabriel Garçon, *Les catholiques polonais en France*, *op.cit.*

<sup>54</sup> Il est devenu le Congrès Polonia en France en 1979, en adoptant au passage le statut d'association française. Sur ce point Gabriel Garçon, *ibid.* ; Claude Ruczcal, *L'évolution de la Polonité*, *op.cit.*, p. 11-26, p. 60-64.

<sup>55</sup> Cité par Claude Ruczcal, *ibid.*, p. 12.

<sup>56</sup> Cité par Claude Ruczcal, *ibid.*, p. 17.

par des bénévoles ou des prêtres polonais<sup>57</sup>. Ces derniers ont, eux aussi, conquis leur autonomie, avec la constitution *Exsul Familia* que leur a accordée Pie XIII en 1952 et qui leur confère les mêmes droits que leurs collègues français. Ils animent la vie des paroisses polonaises, même si certains observateurs français, laïcs ou membres du clergé, continuent à leur reprocher leur particularisme et leur nationalisme<sup>58</sup>. Si l'on suit l'un des enquêteurs cités Alain Girard et Jean Stoetzel, « *le grand obstacle à l'assimilation totale est, à mon avis, la présence dans les grosses cités minières d'un aumônier polonais, qui est, en fait, le curé des Polonais (...) Il incarne, en plus du culte, le nationalisme polonais et la population se cristallise autour de lui comme d'un symbole... Il suffirait de laisser vide la place de l'aumônier polonais pendant quelques années pour que l'assimilation soit totale* »<sup>59</sup>. Les prêtres sont effectivement le moteur d'une myriade d'associations catholiques (Union des Dames du Rosaire, Union des Hommes Catholiques...), tournées surtout vers la jeunesse : l'Union de la Jeunesse Catholique Polonaise, féminine et masculine (KSMP), l'Union des enfants polonais (*Krucjata*). Elles cherchent à approfondir la conscience nationale et religieuse de la jeunesse née à l'étranger, en multipliant pèlerinages, grands rassemblements, conférences, en insistant sur la fréquentation du catéchisme et de la messe en polonais, en organisant les loisirs aussi. Elles développent en particulier le théâtre, la danse, les chants folkloriques polonais au cours de fêtes « traditionnelles » où les jeunes arborent les costumes régionaux<sup>60</sup>. Ces associations fonctionneront pendant longtemps comme des instances de socialisation pour une partie des descendants des immigrants polonais. Une Polonaise de la troisième génération, née dans les années soixante, raconte : « *On était pas tout à fait de la même génération d'immigration, mais (...) on allait au cours de polonais. Il y avait des espèces en fait de regroupements, la Krucjata, et puis après le KSMP. (...) on apprenait des chants polonais, on apprenait des danses polonaises, on allait faire des voyages dans les parcs d'attraction, des choses comme ça* »<sup>61</sup>.

La Polonité affirmée par ces « cathos » est à son zénith dans les années cinquante, soixante. Le symbole en est peut-être la nouvelle église du Millenium, construite à

---

<sup>57</sup> Edmond Gogolewski, Edmond Gogolewski, *La langue polonaise dans l'enseignement élémentaire et secondaire en France, 1933-1990, op.cit.*

<sup>58</sup> Voir Roman Dzwokonwski, « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais », *Revue du Nord*, HS n°7, 1992, p. 18-23.

<sup>59</sup> Girard et Stoetzel, *Français et immigrants. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais*, réfs.

<sup>60</sup> *Ibid*, p. 467.

<sup>61</sup> Entretien avec la famille Lenort, 16 avril 2003.

Lens en 1966 pour célébrer le Millénaire du baptême de la Pologne, qui accueillera Lech Walesa en visite en France en 1981<sup>62</sup>.

Reste que l'intégration des générations nées en France, celle-là même que prône le Congrès finit par faire sentir ses effets et accélère, à partir des années soixante notamment, un processus de sécularisation qui n'a pas seulement concerné les communistes militants. Même si la mesure du phénomène diverge<sup>63</sup>, le comportement religieux des descendants des immigrants polonais s'aligne de plus en plus sur celui des Français. L'enracinement dans la société française s'accompagne dans la majorité des cas, sinon d'un abandon complet de la pratique, au moins du passage à un catholicisme coutumier, au sein des paroisses françaises<sup>64</sup>. Les structures associatives s'affaiblissent ou disparaissent<sup>65</sup>. La dispersion géographique et professionnelle hors du milieu minier a certainement joué un rôle dans cette crise de transmission du catholicisme polonais<sup>66</sup>. Elle s'explique aussi par la progressive désagrégation des cités minières, au fil de l'extinction de l'activité charbonnière, alors que c'est principalement dans ce cadre que s'insérait l'activité des paroisses et des associations polonaises catholiques<sup>67</sup>.

Plus largement, la majorité des immigrants n'a pas échappé à l'évolution qu'ont connu d'autres vagues migratoires, malgré les efforts des prêtres polonais et des militants du Congrès. Le milieu environnant, les instances de socialisation française, comme les associations ou l'école, ont exercé une influence croissante. Les joueurs de football d'origine polonaise, nombreux au Racing Club de Lens entre les années cinquante et soixante-dix, sont plutôt passés par les clubs affiliés à la Fédération Française de Football ou à l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques pour l'Éducation Physique), très active dans les écoles laïcisées des cités, que par les associations catholiques polonaises, qui développaient pourtant, elles aussi les activités sportives. L'un d'eux, Théodore Szkudlapski, explique qu'il désertait

---

<sup>62</sup> Sur la construction de cette église, voir le témoignage de l'abbé Domanski, curé de la paroisse polonaise de Lens, entretien du 16 mars 2004.

<sup>63</sup> Claude Dubar et ses co-auteurs, dans leur article, « Sociabilité minière et changement social », *op.cit.*, p. 446-447 observent un alignement complet des comportements religieux. Pour Janine Ponty en revanche, dans *Polonais du Nord*, *op.cit.*, p.42, la croyance et la pratique polonaise sont restées supérieures jusqu'à aujourd'hui à celle de la moyenne des Français. Roman Dozwokonwski, dans « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais après la Seconde Guerre mondiale », *op.cit.*, fait un constat similaire et évoque un taux de pratique s'élevant autour de 10-15% dans les paroisses polonaises jusqu'à aujourd'hui, alors qu'il stagne autour de 5% dans les paroisses françaises. Voir également son article tiré de son expérience de prêtre dans la paroisse polonaise d'Oignies, « Observations sur la vie religieuse des Polonais en France au XXe siècle », in *Les contacts religieux franco-polonais du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Éditions du Dialogue/ CNRS, 1985.

<sup>64</sup> Entretien avec Wanda Szotek, 16 avril 2003.

<sup>65</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, 17 avril 2002.

<sup>66</sup> Voir sur ce thème la thèse de Jan Gruszynski, *La communauté polonaise en France de 1919 à 1975. Problèmes de l'intégration de trois générations*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de sociologie, Université de Paris V, 1977.

le catéchisme polonais pour aller jouer au football, sur la place de la cité, avec ses copains français<sup>68</sup>. Certains entretiens laissent transparaître les conflits qui ont pu survenir dans ce domaine entre des adolescents de plus en plus francisés et leurs parents. Une commerçante polonaise, elle-même très engagée dans la vie associative catholique, raconte ses démêlés avec ses enfants : « *Bon, j'ai élevé les enfants, bon, ils sont français avant tout, donc des études... mais dans la famille, même pour les Pâques, les Noël, les fêtes familiales, on a voulu leur laisser quand même bon quelque chose qui a été amenée par nos grands-parents, nos parents.... On les a mises au catéchisme polonais, donc elles ont appris la langue, à côté de ça, il y avait un p'tit peu de folklore : apprendre à danser, chanter, ça leur plaisait pas trop, parce qu'arrivé 12-13 ans, c'est plutôt barbant... ça leur plaisait pas hein, ça leur plaisait pas toujours* ». Sa fille se trouble, affirmant d'abord que, non, ça ne la gênait pas, pour finalement glisser au détour d'une phrase, « *tous les mercredis matins, on devait se lever à 7 heures, pour à 8 heures aller au cours de polonais* »<sup>69</sup>. Suivre le catéchisme, participer aux activités des associations ou assister aux cours de polonais, constitue une contrainte parfois pesante. Cela contribue également à distinguer ces adolescents, alors qu'ils veulent se fondre dans le groupe des Français<sup>70</sup>.

Cette sécularisation, accélérée chez les communistes, mais qui a, pour finir, concerné une majorité des descendants des immigrés polonais, confirme, *a contrario*, la liaison entre appartenance nationale et appartenance religieuse. L'étiollement du catholicisme polonais s'inscrit dans un processus général d'affaiblissement, parfois de disparition, du sentiment d'une spécificité polonaise<sup>71</sup>, au fur et à mesure de l'ancrage dans la société française.

---

<sup>67</sup> Janine Ponty, *Polonais du Nord*, *op.cit.* Sur l'impact général de cette perte des identifications locales dans la crise de la civilisation paroissiale, voir Danièle Hervieux-Léger, *La religion pour mémoire*, Paris, Le Cerf, 1993.

<sup>68</sup> Grégory Frackowiak, *Théodore Szkudlapski dit « Théo »*, *essai de biographie d'un galibot footballeur*, Mémoire de DEA, Université d'Artois, Arras, 2003.

<sup>69</sup> Entretien avec la famille Lenort, 16 avril 2003.

<sup>70</sup> Sur ce point, Gérard Noiriel, *Le creuset français*, *op.cit.*, p. 232-235.

## Le catholicisme en héritage, les figures de la Polonité aujourd'hui

Le catholicisme polonais n'a pourtant pas disparu<sup>72</sup>. L'église du Millénium, à Lens, est bien plus fréquentée que celle du centre-ville. Les cérémonies, à Noël ou le dimanche de Pâques, sont suivies par une assistance relativement nombreuse<sup>73</sup>. Elles attirent aussi des fidèles français, conquis par des cérémonies restées beaucoup plus spectaculaires et sophistiquées que dans les églises françaises<sup>74</sup>. Une vingtaine de paroisses polonaises, à Lens, Harnes, Dourges, Oignies continuent leurs activités, messe, catéchisme, organisation des loisirs. Le curé de l'église du Millénium est la clef de voûte de l'association Sainte-Barbe, qui anime la vie de la paroisse polonaise de Lens. Pour attirer davantage les jeunes, il a même suscité la création d'une nouvelle association, intitulée Jeunesse et Sports, qui a son siège dans la salle qui jouxte l'église<sup>75</sup>. La plupart des associations polonaises vivantes sont directement liées à l'action catholique (Congrès Polonia en France, Union des associations franco-polonaise des hommes catholiques, Confréries du Rosaire, Fondation des amis de Jean-Paul II...) <sup>76</sup> ou au moins issues d'elle. C'est le cas de groupes folkloriques demeurés très actifs, comme le cercle Oberek à Lens ou les Kalinas (auparavant « Culture et Traditions ») à Courcelles-les-Lens. Cette dernière, comme nombre de ses consœurs, vit encore, au moins partiellement, au rythme du calendrier catholique et organise des manifestations spécifiques au moment de l'Épiphanie et de Pâques<sup>77</sup>.

La Polonité, telle qu'elle s'auto-définit aujourd'hui, a pour socle l'héritage catholique. La branche communiste, on l'a vu, n'est pas vraiment parvenue à s'approprier cette question. Elle a accueilli avec la plus grande méfiance des initiatives comme celles qui ont abouti à la création de la Maison de la Polonité en 1998 (*infra*), dénonçant une structure « liée aux prêtres » ou Congrès, refusant une Polonité uniquement fondée à ses yeux sur le catholicisme<sup>78</sup>. Mais, après la chute du régime communiste en Pologne, elle n'a plus guère de

<sup>71</sup> Maryla Laurent, « L'abandon de la Polonité », *op.cit.* Edmond Gogolewski (ed.), *La protection des Polonais en France. Problèmes d'intégration et d'assimilation*, Lille, Presses de l'Université de Lille III, 1999.

<sup>72</sup> Sur ce point, Janine Ponty, *Polonais du Nord*, *op.cit.*, p. 41-51.

<sup>73</sup> Comme on a pu le constater en assistant à la messe du dimanche de Pâques à l'église du Millenium, le 11 avril 2004.

<sup>74</sup> Voir le témoignage de Mme Martinez, entretien du 15 avril 2003, veuve d'un mineur d'origine espagnole, militant du Parti Communiste, explique que l'église polonaise d'Harnes reste encore relativement fréquentée, y compris par les Français, car le prêtre polonais continue à organiser les cérémonies « dans les règles ».

<sup>75</sup> Entretien avec l'abbé Domanski, 16 mars 2004.

<sup>76</sup> Voir leur liste sur le site [www.France-polska.com](http://www.France-polska.com), le site de la communauté polonaise en France.

<sup>77</sup> L'ensemble des renseignements sur les Kalinas doit beaucoup au travail actuellement effectué sur ce groupe par Karine Toum, dans le cadre de son DEA de Sciences Sociales (Laboratoire de Sciences Sociales, ENS-EHESS).

<sup>78</sup> Claude Ruczcal, *La polonité*, *op.cit.*, p. 89. Entretien avec Edmond Oszczak, 17 avril 2002.



référence alternative à proposer. Elle s'épuise aussi, victime de la crise du communisme en général, de celle du modèle politique ouvrier lensois en particulier.

A l'inverse, les institutions liées aux « cathos » ont été le principal cadre de transmission d'une mémoire polonaise, du sentiment d'une appartenance à la fois nationale et religieuse<sup>79</sup>. Dans le cadre des paroisses et des associations, elles ont contribué à enseigner la langue, à travers le catéchisme et la messe en polonais, à diffuser certaines formes culturelles aussi qui sont passées par le théâtre, les chants et les danses folkloriques organisés à côté des activités spécifiquement religieuses. La plupart des animateurs de la Polonité sont sortis de ce moule, sont allés au catéchisme polonais, ont fréquenté des associations catholiques, comme le KSMP. Le fondateur des Kalinas s'est initié au folklore dans la cité d'Oignies, au contact du curé polonais. *« Tous les dimanches, on faisait quelque chose, explique t'il. C'est comme ça qu'on est entré dans la culture polonaise, le théâtre polonais, le folklore, les spectacles etc. »*<sup>80</sup>. L'un des responsables de la Maison de la Polonité, Edmond Oszczak, était le président des Jeunesses Catholiques Polonaises dans les années soixante-dix. Il faisait alors partie des « Jeunes Turcs » qui, contre les « vieux » du Congrès, souhaitaient une modernisation des activités et du cadre dans lequel évoluait l'association. Mais, reconnaît-il, *« les trois-quarts du « système polonais » dans la région, c'était quand même la communauté catholique, c'était pas autre chose. Donc là, il y avait un bloc compact avec les différentes associations qui aujourd'hui subsistent encore... autour des paroisses, ce sont elles qui ont mené le bateau quoi... les jeunes après ont reproché d'avoir un blocage, des œillères, mais c'est quand même ça qui tenait le tout »*<sup>81</sup>. La nouvelle structure qu'il contribua à fonder, tout en affirmant vouloir dépasser les vieux clivages, n'en reste pas moins marquée du sceau du catholicisme, la réaction des communistes de France-Pologne en témoigne.

La Polonité se fonde donc, pour l'essentiel, sur la représentation d'une Pologne traditionnelle et catholique, que symbolisait le pape Jean-Paul II. Parlant des Polonais de France, les entrepreneurs de l'image du groupe insistent avant tout sur le fait que l'intégration n'a pas empêché la persistance d'un sentiment d'appartenance polonaise adossée à des traditions qui sont largement de nature religieuse. Le catholicisme, autrefois stigmatisé comme obstacle à l'assimilation, s'est mué en support de la reviviscence de la communauté. C'est lui qui tisse le fil de la continuité de cette communauté, par-delà le changement social. Beaucoup évoquent par exemple les familles qui, même si elles ne vont plus à l'église,

<sup>79</sup> Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997.

<sup>80</sup> Entretien avec Edmond Koplocki, 15 avril 2004.

<sup>81</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, 16 avril 2003.

continuent à chanter en polonais à Noël, ou témoignent de la vitalité des coutumes liées aux fêtes de Pâques : la bénédiction des mets le Samedi Saint, les cérémonies du dimanche (procession de la résurrection à l'église du Millénium, messe solennelle suivie du repas familial le dimanche, décoration des œufs de Pâques...)<sup>82</sup>. Nathalie et Dominique Lenort, qui s'occupent de l'association Sainte-Barbe de Lens, expliquent : « *Nous, ce qu'on vit maintenant, c'est au travers des coutumes polonaises. On entretient, on aime bien entretenir tout ça, les coutumes, comme pour Pâques* »<sup>83</sup>. Pour la plupart des membres de ce type d'associations, la liaison entre catholicité et Polonité, l'idée que « quand on est Polonais, on est catholique » relève de l'évidence. L'appartenance à la religion catholique constitue un des critères d'acceptation, au moins implicite, au sein d'une association comme les Kalinas. La mémoire sur laquelle se fonde cette représentation de la Polonité « oublie » largement les communistes, toujours suspectés de n'être plus de « vrais » Polonais, et ignore la présence d'autres confessions au sein de l'immigration polonaise, notamment des Juifs<sup>84</sup>.

Le catholicisme constitue une frontière et un élément majeur dans la définition actuelle de la Polonité. Mais il opère dans des conditions bien différentes de celle des années cinquante. On peut s'interroger dans ces conditions sur la nature de la continuité, depuis les origines et l'arrivée en France, invoquée par ceux qui se sont fait les gardiens des traditions.

L'affirmation de sa Polonité, dans la pratique catholique, dans l'action associative est d'abord le fait d'une population pleinement enracinée dans la société française. Les cérémonies religieuses, comme le catéchisme sont d'ailleurs partiellement francisés, parfois trop, comme le déplore Edmond Oszczak. Parlant du catéchisme polonais que suivent ces enfants, il explique, « *c'est ma lutte, actuellement, (...) je leur dis, vous pourriez quand même en apprendre le minimum en polonais, c'est-à-dire les prières, puisque je leur dis à la maison les prières en polonais* »<sup>85</sup>. Cette population observe avec curiosité, parfois même avec un certain malaise, l'évolution de la Pologne après la chute du Mur, Pologne qui s'éloigne bien souvent de traditions. La présidente de l'association Jeunesse et Sports, évoquant un voyage récent en Pologne, constate : « *Ils étaient très surpris qu'on ait gardé... qu'on sache parler polonais, qu'on sache les anciennes chansons... les filles, elles sont comme chez nous, toutes mignonnes, alors qu'avant c'était différent... Ils veulent plus rester*

---

<sup>82</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, 17 avril 2002 et 16 juin 2003.

<sup>83</sup> Entretien avec la famille Lenort, 16 juin 2003.

<sup>84</sup> Comme le montre par exemple l'entretien avec Edmond Oszczak, 16 avril 2003 ou l'entretien avec la famille Lenort, 16 avril 2003.

<sup>85</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, 17 avril 2002.

*dans ce qu'ils sont connu... Ils vivent maintenant, mais je sais pas si c'est un bien* »<sup>86</sup>. Paradoxalement, ces Français d'origine polonaise en viennent à affirmer qu'ils représentent une Polonité plus authentique, une fidélité plus grande aux traditions catholiques, que les Polonais de Pologne. L'appartenance nationale et religieuse, dans ces conditions, se fonde sur l'image, de plus en plus évanescence, irréaliste, d'une Pologne qui n'aurait pas changé depuis que leurs ancêtres l'ont quittée.

Les bases sociales de cette Polonité ont, elles aussi, évolué. Même si les mineurs, et surtout leurs veuves, sont encore présents, la majorité paraît plutôt appartenir à des couches sociales en ascension. Le recrutement d'une association comme les Kalinas concerne par exemple bien davantage les classes moyennes que les couches populaires. Parmi les générations les plus anciennes, les commerçants d'origine polonaise sont particulièrement visibles<sup>87</sup>. Chez eux par exemple, les signes extérieurs de la piété (crucifix, photos du pape Jean-Paul II) sont manifestes. On les retrouve à la tête de nombreuses associations liées directement à l'action catholique. Le responsable de la fondation Jean-Paul II, à Lens, était par exemple le président de l'Union des commerçants et artisans polonais de la ville. C'est aussi le cas de la fondatrice de l'association Jeunesse et Sports, qui est par ailleurs la belle-mère du président de l'association Sainte-Barbe. Celle-ci qui est normalement, comme son nom l'indique, une association de mineurs, s'est largement ouverte en réalité à d'autres catégories sociales. On pourrait avancer plusieurs facteurs d'explication ici. L'influence des syndicats et des partis ouvriers s'est beaucoup moins exercé sur eux. Peut-être le catholicisme a-t-il aussi été une façon pour ces commerçants de retourner le stigmate initial, de s'opposer aux autres, restés ouvriers et devenus communistes, en « oubliant » leurs racines polonaises ? L'attachement aux traditions catholiques polonaises témoigne au contraire d'une volonté de rester fidèle à ses racines, elle est également un signe de distinction sociale<sup>88</sup>.

Si la plupart des associations liées à la Polonité se situaient dans le cadre de la cité minière, articulée à la paroisse polonaise, ce n'est plus le cas aujourd'hui. A Lens, les sociétés enracinées dans une cité (cercle des Rosières de la fosse 2, société des hommes catholiques de la fosse 12-14) ont disparu les premières. Celles qui subsistent, ou qui ont été créées depuis, siègent désormais dans le centre-ville (c'est le cas de la Fondation des Amis de Jean-Paul II) ou à l'église du Millénaire. L'association Sainte-Barbe, officiellement implantée dans la paroisse de Lens, est en réalité dirigée par un couple qui habite la ville voisine

---

<sup>86</sup> Entretien avec la famille Lenort, 16 avril 2003.

<sup>87</sup> Entretien avec Mme Zamiara, 11 avril 2004 ; entretien avec Mme Kaczmarek, 12 mai 2004 ; entretien avec la famille Lenort, 16 avril 2003.

d'Harnes et recrute ses membres dans les localités environnantes. Les responsables de la Maison de la Polonité ont, de leur côté, voulu délibérément sortir de ce cadre paroissial. Aux yeux d'Edmond Oszczak, il s'agissait de « dépasser l'esprit de clocher » et les rivalités locales entre associations mais aussi de lever le blocage exercé par certains prêtres<sup>89</sup>. Il souligne ici une évolution fondamentale. Même si les prêtres polonais, comme l'abbé Domanski à Lens, continuent à animer la vie religieuse et une partie de la vie associative, ce n'est plus vraiment l'Eglise, à travers les paroisses, qui joue les premiers rôles dans la définition de la Polonité. La participation aux activités liées à celle-ci n'est plus à dominante institutionnelle, mais associative.

Le rapport entre le catholicisme et ces associations s'est, de ce fait, transformé. Ces dernières se sont largement laïcisées. L'appartenance au catholicisme en constitue toujours une des bases, et l'empreinte religieuse y est forte, mais c'est une religion qui paraît de plus en plus folklorisée, fonctionnant surtout comme un appoint culturel et symbolique. L'un des groupes folkloriques polonais les plus actifs, les Kalinas, fondés à Courcelles en 1977, le montre. Issu des anciennes associations catholiques polonaises, tombées en désuétude, il s'est transformé en une association à but purement ludique, qui a vocation à entretenir un certain lien social entre ses danseurs, et ses spectateurs, à travers la mise en scène de la Polonité. On est ici dans une perspective, très séculière de « réinvention des traditions »<sup>90</sup>, de réinvestissement d'un patrimoine religieux, supporté par un groupe social qui n'a plus rien à voir avec celui des ouvriers polonais, afin d'assurer la cohérence de ce groupe.

La fondation de la Maison de la Polonité, est, sous un angle un peu différent, tout aussi exemplaire. Elle est le produit d'un nouveau contexte où la chute du Mur de Berlin, l'intégration de la Pologne dans l'Union européenne ont ôté à la définition d'une Polonité perçue comme essentiellement catholique sa dynamique et sa dimension politique. Edmond Oszczak le constate : « *Avant, on avait un ennemi, alors les communistes ils tiraient sur les catholiques, les catholiques ils faisaient pareil, ça faisait partie de l'ambiance, aujourd'hui tout ça s'est plus ou moins effacé, alors, à qui on peut s'en prendre ?* ». Il ajouta ensuite qu'être Polonais, c'était être catholique, « *au moins jusqu'en 1989* »<sup>91</sup>. Même si son appartenance aux réseaux « cathos » ne fait aucun doute, il cherche à promouvoir une image

---

<sup>88</sup> Voir sur ce point les remarques de Gérard Noiriel, *Le creuset français, op.cit.*, p. 238-245.

<sup>89</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, 17 avril 2002.

<sup>90</sup> Voir sur ce point les travaux d'Eric Hobsbawm. Une synthèse en français, « Inventing traditions », in *Enquête*, n°2, 1995, p.171-189.

<sup>91</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, 17 avril 2002, 16 avril 2003.

plus laïque, plus neutre, celle d'une Polonité où le catholicisme est un élément du patrimoine culturel, mais a perdu sa charge politique. A l'heure où, dans l'ex-bassin lensois, le patrimoine minier fait l'objet d'un investissement considérable<sup>92</sup>, le projet qu'il défend vise à créer un lieu qui soit à la fois centre culturel et centre de mémoire, pour faire vivre le patrimoine de la communauté polonaise dans la région minière en « dépassant les vieux clivages », pour coordonner la vie associative et développer les contacts avec la Pologne. Si les manifestations et l'action de la Maison conservent les traces du catholicisme polonais traditionnel, elles prennent davantage la forme de l'action culturelle et patrimoniale : participation aux festivités organisées par la ville de Lille, capitale européenne de la culture en 2004, à la saison polonaise en France (Nowa Polska, mai-décembre 2004), festival de cinéma polonais à Lens etc. Le changement de dénomination de la Maison, devenu récemment Maison de la Polonia, illustre à certains égards la promotion de cette nouvelle image de la Polonité, plus culturelle, plus « scientifique », moins marquée par le militantisme catholique.

---

Les voies empruntées ici par le processus de sécularisation ont été largement tributaires de la liaison entre appartenance nationale et appartenance religieuse en Pologne, mais aussi de certains facteurs propres au pays d'accueil : l'importance de l'institution minière, du modèle politique ouvrier lensois, déployé notamment autour de la CGT des Mineurs et du Parti Communiste. L'articulation de ces deux éléments permet d'expliquer le cheminement heurté de la sécularisation de cette vague migratoire. Plus que d'autres, elle a, dans un premier temps, conservé ses racines catholiques et polonaises, en les réinscrivant dans le cadre des cités minières. A partir des années quarante, la reproduction, dans un tout autre contexte que celui de la Pologne, de la division entre communistes et catholiques a accéléré la sécularisation d'une partie des immigrés, entamée en fait dès les années trente, mais elle a aussi permis à un catholicisme devenu le fer de lance d'une Polonité, déniée par les uns, célébrée par les autres, de conserver un rôle social et politique majeur. Les effets du milieu environnant, de l'enracinement dans la société française, de l'éclatement social et territorial du monde minier aussi, ont fini cependant par diminuer considérablement l'influence exercée par ce catholicisme, même s'il subsiste encore, à titre d'héritage, dans les formes actuelles

---

<sup>92</sup> Comme le montre par exemple le classement de la Maison Syndicale de Lens à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et le projet de classement du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'UNESCO.

d'une Polonité qui tend, de plus en plus, à se laïciser. L'histoire de la sécularisation des immigrés polonais est aussi, d'une certaine manière, celle de leur intégration et elle a, pour finir, des vertus heuristiques. Elle invite à interroger, par comparaison, les situations d'autres vagues migratoires<sup>93</sup> et d'autres groupes religieux en faisant varier les échelles d'observation, en s'éloignant également d'une approche purement identitaire et essentialiste de la place qu'occupe la religion au sein d'une communauté immigrée, pour comprendre comment celle-ci se construit et évolue, en fonction des moments, des lieux et des institutions qui accueillent et encadrent ces immigrés.

*Marion Fontaine (EHESS)*

---

<sup>93</sup> On pourrait par exemple penser aux Marocains, qui, dans le bassin minier lensois, servent de repoussoir aux Polonais. Voir sur ce point, Marie Cegarra, *La mémoire confisquée : les mineurs marocains dans le Nord de la France*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1999.